

Financement du projet : Création d'un terrain synthétique à FILLINGES

1) Financements publics :

	Date dépôt ou réception de la demande de subvention	Date d'obtention ou de notification décision subvention	Dépense subventionnable (€ HT)	Montant de la subvention sollicitée ou attribuée (€ HT)	Taux de subvention (%)
Agence Nationale du Sport		30/09/2024	598 792 €	119 758,40 €	20,0 %
Ligue Professionnelle de Football - Fonds d'Aide au Football Amateur		21/10/2025	598 792 €	20 000,00 €	3,3 %
Sous total financements publics ①				139 758,40 €	23,3 %

2) Apport de la collectivité :

- Fonds propres		459 033,60 €	76,7 %
- Emprunt(s)		0 €	
Sous total autofinancement ②		459 033,60 €	76,7 %
TOTAL éligible pour le calcul de la subvention : ① + ②		598 792 €	100 %

Le Président,
Bruno FOREL

